Au programme



1. La démarche de révision allégée

2. Le projet

3. L'évaluation environnementale du projet

4. Le calendrier

1- LA DEMARCHE DE REVISION ALLEGEE

La procédure de révision allégée, pourquoi?



Le plan local d'urbanisme (PLU) fait l'objet d'une procédure de révision dite «allégée» pour :

- réduire une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, un espace boisé classé,
- réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, ou d'une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance,
- >> La procédure de révision allégée ne peut pas changer les orientations générales définies par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).
- >> La révision allégée est une procédure en parallèle de la révision générale en cours

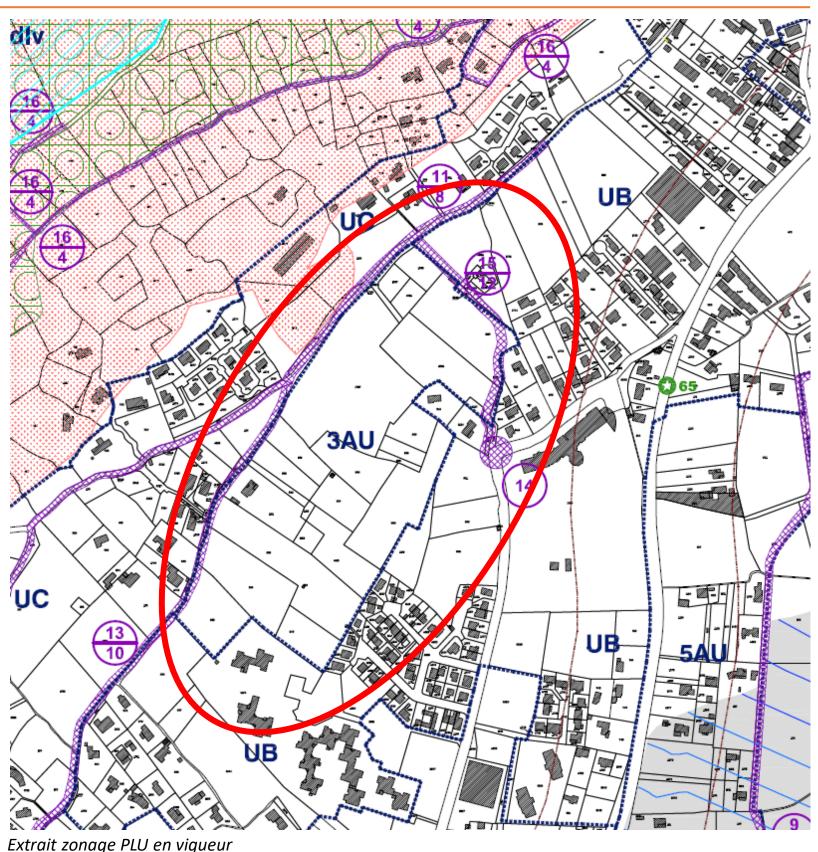
L'objet de la procédure de révision allégée



>> Le PLU en vigueur comporte une zone 3AU dite zone à urbaniser sous condition d'évolution du PLU

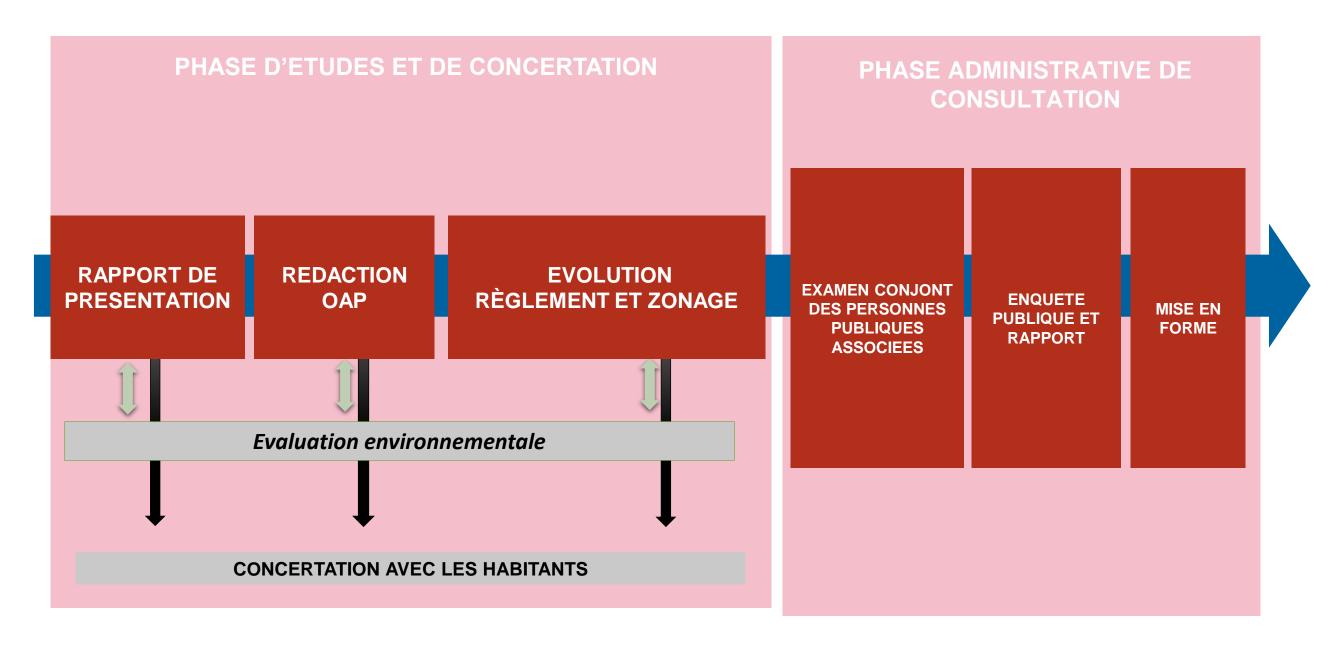
>> La zone est destinée à accueillir des vocations mixtes (habitat, équipements, ...)

>> La révision allégée a pour objet l'ouverture à l'urbanisation de la zone 3AU (délai dépassé pour la procédure de modification)



Le process de la révision allégée

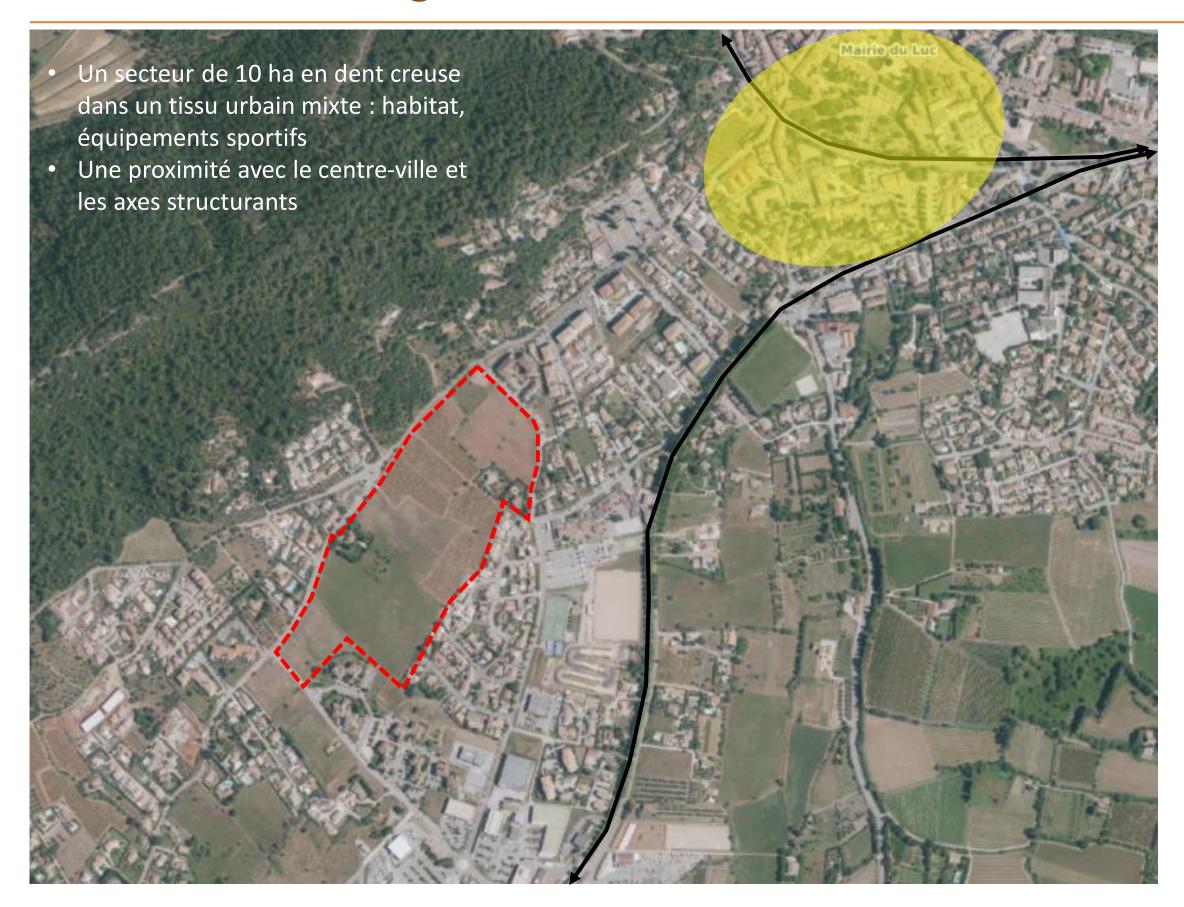




2- LE PROJET

Le secteur du Fanguet

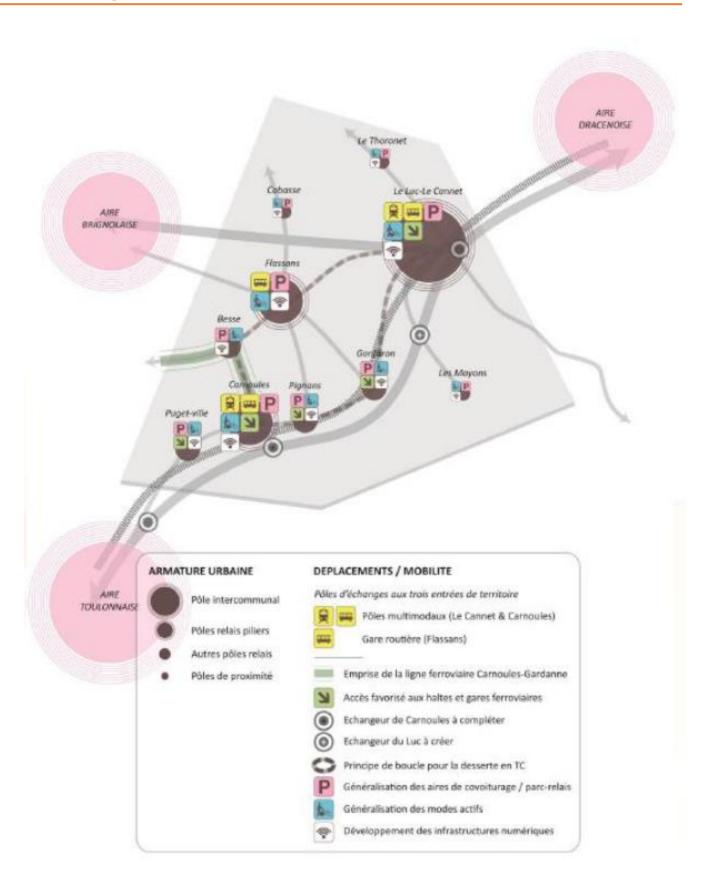






> Le Luc : une ville centre

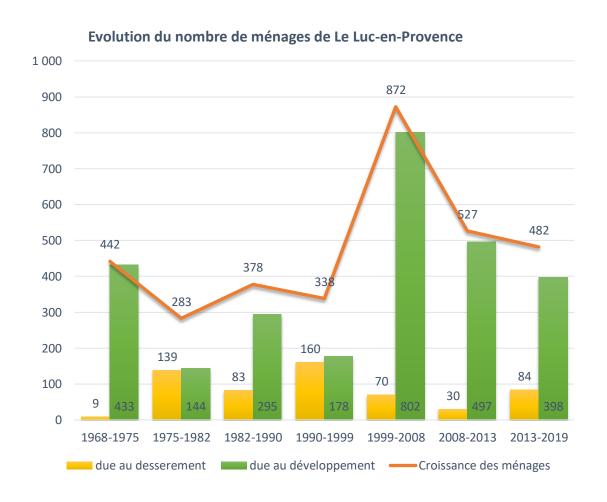
- Identifié au SCoT comme pôle principal du bassin de vie (avec Le Cannet)
- Le SCoT donne des objectifs en termes de logements : 164 logements/an à produire (38% des objectifs) dont 30% en locatif abordable
- Concentre près 1/3 des emplois de Cœur de Var et une croissance des emplois continue : des besoins de logements pour les actifs
- Rassemble des équipements structurants à l'échelle de l'intercommunalité (collège, piscine, ...)
- Une commune au carrefour de voies structurantes (RD et Autoroutes) : des flux pendulaires très importants





> Le Luc : une commune attractive et dynamique

- Une croissance démographique haute (1,44%/an) et une croissance portée par le solde migratoire
- Un commune qui concentre les jeunes : 24,4
 % de la population à moins de 20 ans et 29,2%
 de la population a entre 20 et 44 ans
- Une taille des ménages de type familiale (2,29 personnes/ménage) et une croissance des ménages sur la commune qui induit des besoins en offre de logements
- Les nouveaux ménages sont jeunes, actifs et s'installent en appartement
- Une augmentation du desserrements des ménages (notamment les familles monoparentales)





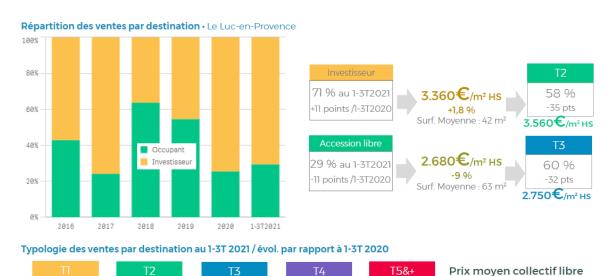
des ventes

3.120€/m² HS

Surf. Moyenne 57 m²

> Le Luc : un besoin de maitrise de l'urbanisation

- Une croissance des logements sans maitrise de la qualité urbaine
- 70% des nouveaux logements sont des collectifs
- 50% des logements de la commune sont de type T4 et plus
- Un parc de logements vieillissant
- Un parc de logement avec peu de locatif : difficulté pour les jeunes de se loger en début de parcours résidentiel
- Des prix de l'immobilier en augmentation : un marché immobilier qui se tend (3200 €/m² environ)



18 %

-18 pts

0 %

pts

Budgets des différents profils de ménages de la CC Cœur du Var

41 %

2.980€/m² HS

41%

- 19 pts

3.560€/m² HS

0 %

Source : F/LOSOF/ 2015, traitement ADEQUATION

Jeunes <30 ans 30-39 ans 40-49 ans 50-59 ans 60 - 75 ans > 75 ans TI bis/T2 T3 / T4 T4 et + T4 et + T2/T3 ™ décile 270 K€ 360 K€ 405 K€ 605 K€ 545 K€ 450 K€ 215 K€ 300 K€ 340 K€ 475 K€ 440 K€ 355 K€ 175 K€ 260 K€ 295 K€ 390 K€ 375 K€ 300 K€ 145 K€ 255 K€ 230 K€ 330 K€ 325 K€ 255 K€ 125 K€ 195 K€ 215 K€ 280 K€ 280 K€ 220 K€ 235 K€ 110 K€ 160 K€ 180 K€ 235 K€ 190 K€ 135 K€ 155 K€ 185 K€ 160 K€ 60 K€ 105 K€ 120 K€ 140 K€ 160 K€ 135 K€

Les budgets d'acquisition sant calculét différenment selon le stade d'achat, primo-accession et secundo-accession. PRIMO-ACCESSION un toux d'intérêt de 2% assurance comprise sur 25 ans, avec un taux d'endettement de 33% et un appoir de 10 % - PIZ (40%) SECUNDO-ACCESSION un taux d'intérêt de 2% assurance comprise, sur 25 ans, avec un taux d'endettement de 33% et un appoir de 20 % pour les 40 59 avec 40 30% pour les 100 de 60 ans.



L'ouverture à l'urbanisation du secteur du Fanguet permet de répondre aux enjeux suivants :

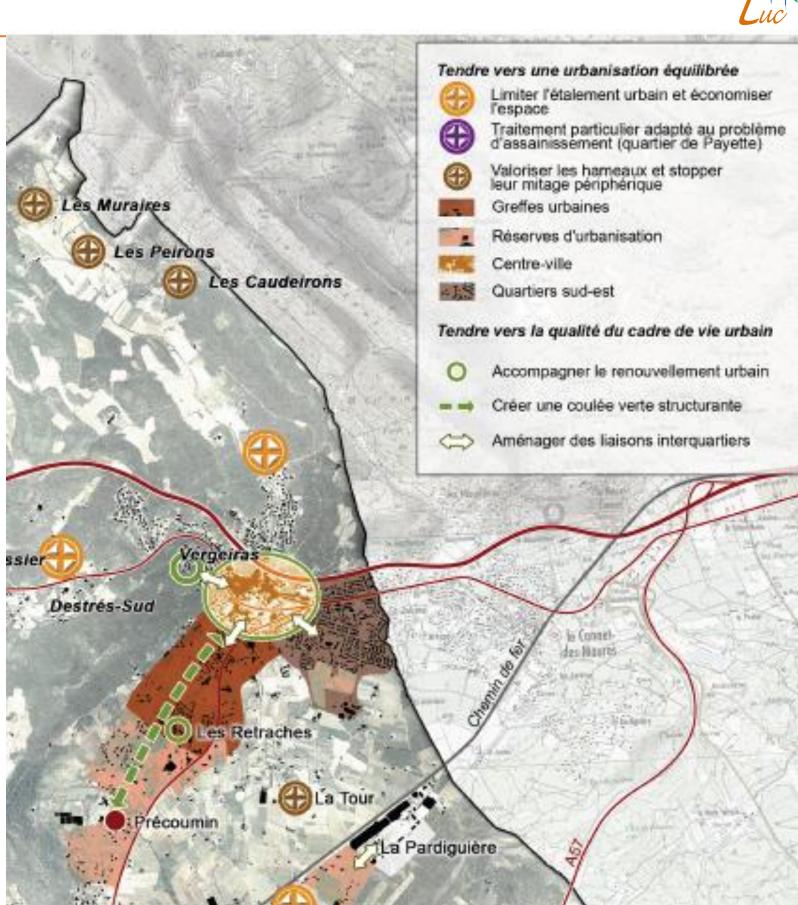
- Création de nouveaux logements pour le maintien de l'attractivité démographique, le desserrement des ménages
- Développer l'offre locative, des logements abordables, diversifier la taille des logements pour favoriser le parcours résidentiel complet
- Limiter les déplacements domicile/travail pour une meilleure qualité de vie sur la commune
- Maitriser la qualité urbaine des opérations et diversifier les formes urbaines
- Améliorer le fonctionnement urbain de la commune (stationnements, cheminements doux, espace public)

Un projet en cohérence avec le PADD



Les orientations du PADD en vigueur liées au projet :

➤ Un secteur fléché dans le PADD comme greffe urbaine avec un écoquartier



Un projet en cohérence avec le PADD



Les orientations du PADD en vigueur liées au projet :

➤ Un secteur fléché dans le PADD pour le renforcement des équipements scolaires



Le projet global : la programmation



□ Lycée:

• Capacité : 1000 élèves

□Jardins de Tonins:

Programmation: 400

 logements environ dont
 40 % aidés et abordables



Le projet global : le projet d'OAP



Composition urbaine, paysagère

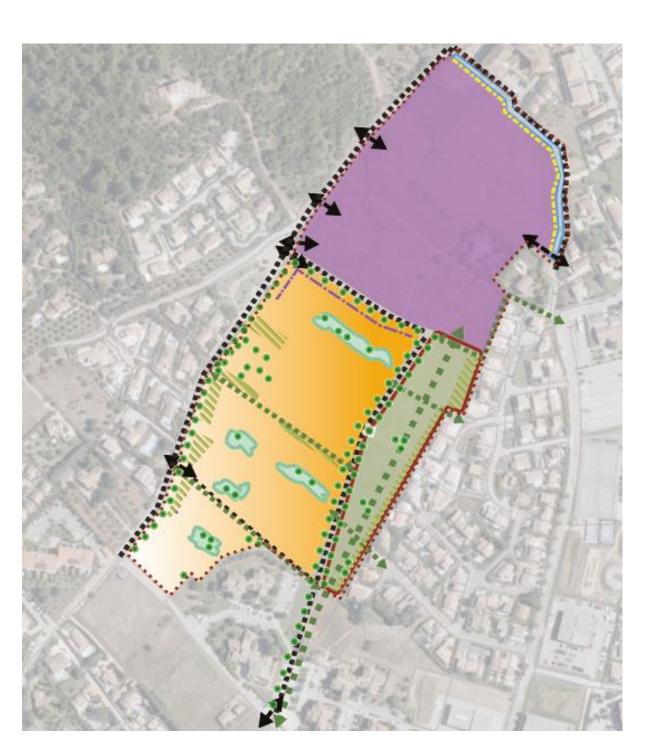
- Des formes urbaines diversifiées pour l'habitat : collectif, habitat superposé, habitat individuel
- Une hauteur différenciée : du R+1 au R+3 pour l'habitat et R+4 pour le lycée
- Création d'un espace public de centralité de quartier
- Création d'une trame paysagère avec des cœurs végétalisés dans les ilots bâtis

Desserte, stationnement

- Requalification des voies structurantes
- Implantation de stationnements publics rue Parengo
- Création d'un maillage mode doux
- Stationnement sous-terrain prioritaire sur la partie habitat
- Stationnements perméables et végétalisés

Qualité environnementale

 Labellisation visée pour le lycée et les Jardins de Tonins



3- L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

L'évaluation environnementale : c'est quoi ?



Accompagnement technique



- Aide à l'identification des enjeux et à leur spatialisation
- Aide à la décision
- Vérité terrain
- Scénario fil de l'eau

Justification du projet



- Identification des mesures éviter réduire compenser
- Explication des choix
- Incidences
 NATURA 2000

Explication des choix au grand public

 Résumé non technique

L'évaluation environnementale : déroulé global



Etat Initial de l'environnement

RISQUES, RESSOURCES, BIODIVERSITE, CLIMAT AIR ENERGIE, POLLUTIONS,...

Définition des enjeux

les rédacteurs

Evaluation itérative des documents

- règlement
- Zonage
- OAP

Notes itératives

Qualitatives Quantitatives

Note aux rédacteurs du **PADD**

PADD, règlement, Intégration par Passage zonage la version Version 1

2, 3...

Evaluation des incidences

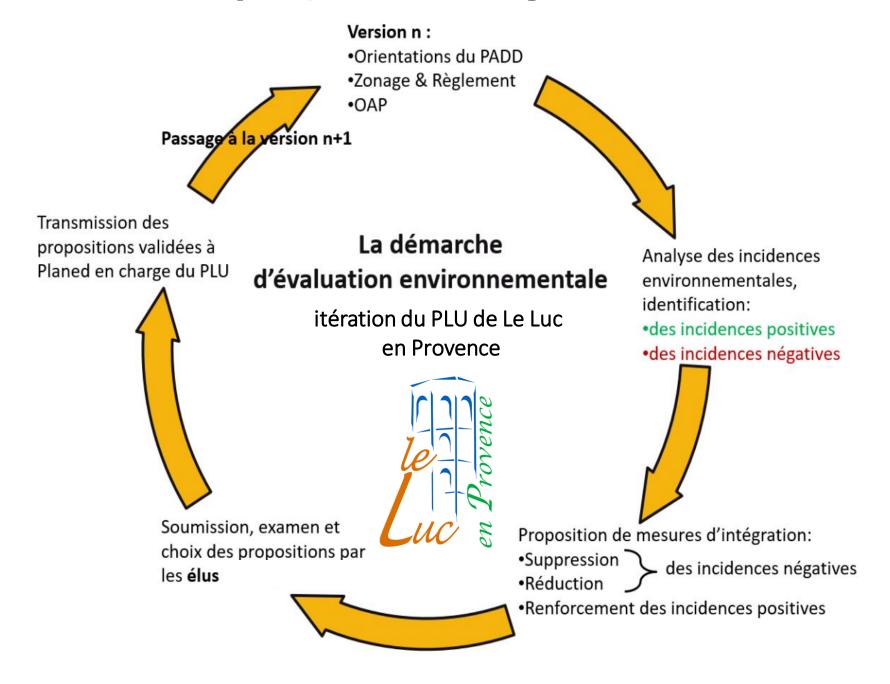
Définition des mesures d'évaluation, d'intégration, de compensation

Formalisation du rapport environnemental

Une évaluation environnementale ITERATIVE



Une démarche itérative sur l'ensemble des pièces, conduisant à la solution de moindre impact, facilitant la justification des choix



L'évaluation environnementale : c'est quoi ?



Définition

• Identification des caractéristiques environnementales du territoire

Thèmes

Réponses à apporter



Biodiversité et milieux naturels



Climat Air



Energie



Ressource en eau



Pollutions



Risques naturels



Risques technologiques



Déchets, nuisances

Capacité d'accueil du territoire

- Ressource en eau
- Risques naturels



Adaptation aux modifications climatiques

- Résilience des villes
- Préservation des milieux naturels
- Stockage carbone

Sobriété foncière

- ZAN
- Formes urbaines

Une évaluation environnementale ITERATIVE



Base de travail : une hiérarchisation des enjeux pour le PLU du Luc

Thématiques de l'EE	Levier d'action d'un PLU	Enjeu pour la commune	Niveau retenu pour le PLU
Biodiversité	Fort	Fort	Fort
Consommation d'espace	Fort	Fort	Fort
Risques (naturels, techno, sanitaires)	Fort	Fort	Fort
Énergie / GES / air	Modéré (indirect)	Fort	Fort
Ressource en Eau / assainissement/	Moyen (indirect)	Fort	Moyen
Nuisances sonores	Faible	Moyen	Moyen
Sites et sols pollués	Faible	Moyen	Faible
Déchets	Faible	Moyen	Faible
Ressources minérales	Faible	Faible	Faible

Synthèse de l'évaluation environnementale du



Une analyse qui se concentre sur la zone de projet

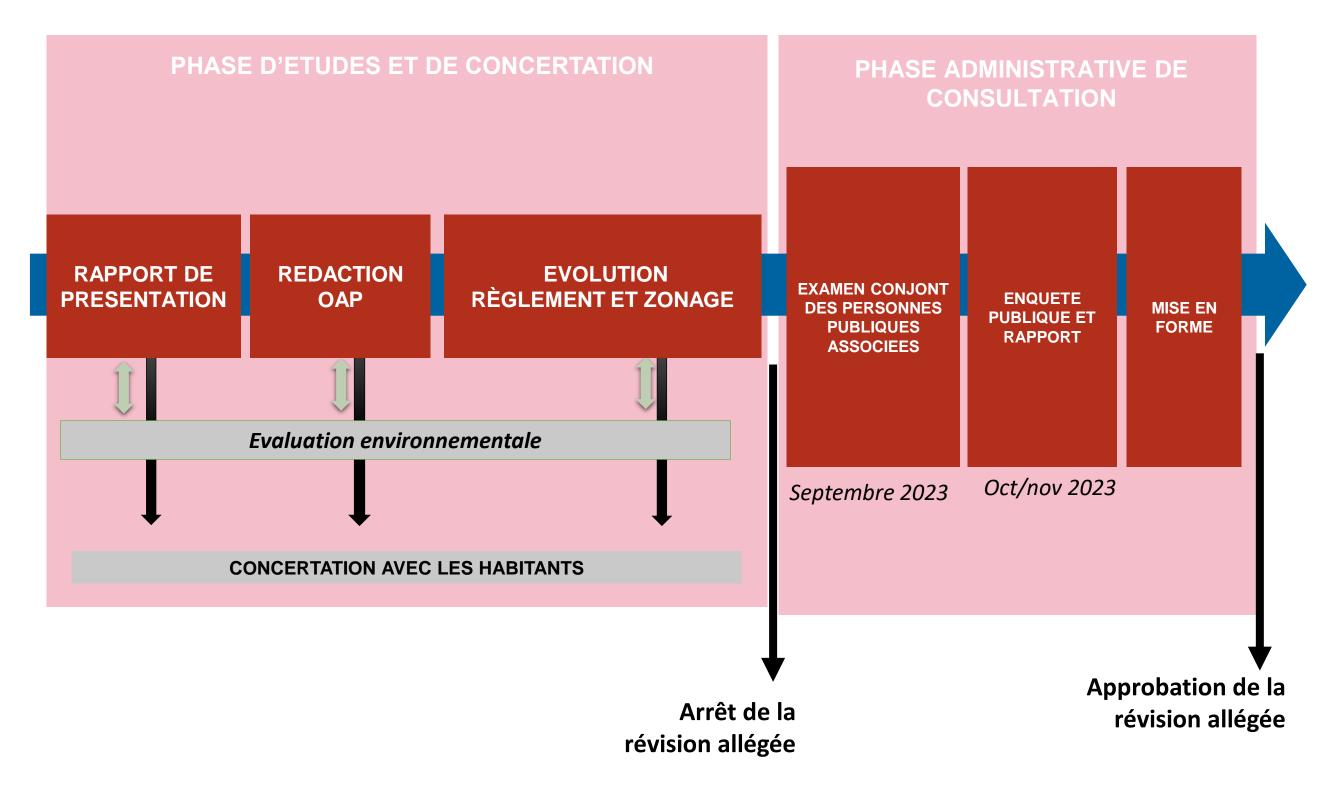
projet

- Une zone principalement dédiée à la vigne ou à des praires mésiques entretenues ne présentant pas d'enjeu majeur pour la biodiversité
- Secteur situé dans l'atlas des zones inondables mais hors des Plans de préventions risques => enjeu résiduel
- Secteur présentant peu de co-visibilité proches
- Consommation d'espace impliquant une perte de terres agricoles productives

4- CALENDRIER

Le calendrier





Décembre 2023

Merci pour votre attention







Elody Boudon / PLANED – e.boudon@planed.fr